



Partage des biens après séparation de deux concubins.

Par **jeco**, le **13/12/2009** à **06:16**

Bonjour,

Une amie a vécu 20 ans avec un concubin déclaré. Il Y a 2 ans , ils ont acheté une voiture et il a fait mettre le crédit sur le compte de mon amie. 2 mois plus tard, il la mettait à la porte et après avoir falsifié la carte grise, gardait la voiture, sans se priver de se gausser du bon tour réussi.

Mon amie paie le crédit pendant encore 3 ans en ayant une petite retraite. Ses démarches sont restées vaines, il y a 2 ans, tout le monde lui disant qu'il n'y avait rien à faire. Vive les escrocs. Merci à ceux qui pourront lui souffler une solution, cordialement.

Par **jeetendra**, le **13/12/2009** à **13:16**

[fluo]CDAD de l'Aisne[/fluo]
3 place Aubry
02001 Laon
03 23 26 29 00

Bonjour, en effet véhicule acheté en indivision (lui appartient à moitié), que la personne lésée contacte le cdad à Laon pour consulter un avocat à ce sujet afin de trouver une solution juste et équitable, bon dimanche.